

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

133349

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6080 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Zadaki Naima

Date de naissance : 16/01/1963 casablanca

Adresse : Bd Tam-Tam Rés. Anour, imm 6, Apt

203, Bourgogne, Casablanca.

Tél. : 0661 32 26 93 Total des frais engagés : 2647.10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. RCUSSI Louafi**  
- Psychiatre -  
Centre Abdelmoumen, Angle Bourgogne  
Abdelmoumen - Bd Anour (Dort Guelaf)  
13000 Casablanca - Tél. : 05 22 86 02 65

Date de consultation : 05/10/2022

Nom et prénom du malade : ZADAKI NAIMA Age : 59 ans

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Depression

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 17/10/2022

Signature de l'adhérent(e) : ZADAKI NAIMA

RAM

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/10/2022	3	1	95000	GUIBI Louisa - Psychiatre - Rue Amédée Bouleau - Bd Anoual (Dent Ghazouani) - Tél.: 05 22 86 02 65

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE BMAILIA LOUAI AL AINELLAH Rue Abd Al Khader Bour asabana 02-22-0000	07/10/11	2294,00

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

# Dr RGUIBI LOUAFI

Psychiatre

Diplômé de la Faculté  
de médecine de Paris

Consultant, ancien chef service  
et chef consultation au C.H.S. de Taïf

Centre Abdelmoumen - Angle Bd Abdelmoumen  
et Bd Anoual (Derb Ghalef) - Casablanca  
Tél.: 05.22.86.02.65 / 05.22.86.00.78

Sur Rendez-vous

الدكتور ركيبى الوفى

اختصاصي في الأمراض النفسية والعقلية

خريج كلية الطب بباريس

استشاري الطب النفسي

رئيس مصلحة ومدير العيادات

الخارجية بـ م.ص.ن. بالطائف (سابقا)

مركز عبد المومن - تقاطع شارع عبد المومن

وشارع أنوال (در بـ غـ لـ فـ) الدار البيضاء

05.22.86.00.78 / 05.22.86.02.65

بالموعـد

au le 28/12/2022

Casablanca, le 5/10/2022 الدار البيضاء، في

Dame ZAADAKI WATMA

201,000Dhs. 1) No dep 50)

13,30 x 3 2) DEPAKINE 500g che

93,80 x 1 3) Anafurit 10

164,40 x 3 4) MEDIZAP 55

0 - 0 - 1 / 12g

2284,10

Dr RGUIBI Louafi  
Psychiatre -  
Centre Abdelmoumen, et Bd. Anoual (Derb Ghalef)  
CASABLANCA - Tél.: 05 22 86 02 65

PHARMACIE ISMAILIA  
Louafi Abdellah  
Rue Abdou 161  
Casablanca  
022 36 97 44